

## Travaux d'Hercule

**Sans attendre l'élection du maire de Marseille, le CeM a lancé une enquête auprès des parents d'élèves et des directeurs d'écoles pour recenser les travaux urgents à faire pendant l'été.**

Le message était le suivant :

### **PAS DE TEMPS A PERDRE POUR LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE ! LE CeM RECENSE LES URGENCES A TRAITER PENDANT L'ETE 2020**

La pause estivale est en effet le moment idéal pour réaliser des travaux dans les écoles de notre ville et les fournir en matériel adéquat. Le Collectif des Ecoles de Marseille estime que la nouvelle équipe doit mettre à profit ce temps précieux en engageant immédiatement les travaux les plus urgents.

**Pour rappel** , la mairie de Marseille est responsable, pour les écoles primaires (maternelles et élémentaires) : de l'état des bâtiments scolaires, de l'encadrement des élèves et des moyens matériels.

Vous trouverez ci-dessous les résultats de notre enquête, lancée il y a deux semaines.

- Enquête lancée le 23 juin et close le 7 juillet (14 jours).
- 93 réponses aux questionnaires ont été saisies, représentant 78 écoles sur les 470 que compte Marseille (~17%). Tous les arrondissements sont représentés à l'exception du 7<sup>ème</sup>.
- 14 catégories descriptives extraites des réponses obtenues ont été définies :

1. Sécurité bâti (toiture, murs, fenêtres, sols escaliers terrasses, accès handicapés)
2. Sécurité incendie / Intrusion/ PPMS
3. Sécurité routière (piétonnisation, ralentisseurs etc.)
4. Sanitaires
5. Insalubrité (nuisibles, odeurs, moisissures etc.)
6. Amiante
7. Locaux sous-dimensionnés ou non-fonctionnels (dédoublément, salle polyvalente, plateaux sportifs, Ruffi, dortoir)
8. Réfectoires
9. Contrôle de la température intérieure et extérieure
10. Cour de récréation (sols et jeux)
11. Informatique / communication / téléphone
12. Mobilier scolaire
13. Entretien courant (peinture, serrures, éclairages, électricité, plomberie)
14. Espaces verts (debroussaillage, élagage, plantation)

La moitié des réponses concernent la mise en conformité du bâti, un tiers signalent des problèmes concernant le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), la sécurité incendie et le risque d'intrusion. Un tiers également demandent l'installation ou la réfection des sanitaires et 28% évoquent la nécessité de procéder à des travaux d'entretien courant. Un quart des réponses dénoncent le manque d'espaces (salle de classe, dortoir, salle polyvalente) mais également le fait que les locaux sont parfois inadaptés. Le mauvais état des cours de récréation (sol et jeux de cour) ainsi que les inconvénients parfois très lourds

liés à l'absence de contrôle de la température intérieure (jusqu'à 40°C relevés dans une école primaire du 6/8) et extérieure (absence de préau et cour impraticable en juin, juillet et septembre pour une école maternelle du 2/3) sont signalés dans près d'une école sur 5. Dans des proportions moindres, on retrouve des demandes concernant la sécurisation des abords de l'école, les nuisibles, le mobilier, les outils numériques, l'entretien des espaces verts, les réfectoires. 2 écoles évoquent des problèmes d'amiante.

**Palmarès :**

1<sup>er</sup> : Sécurité du bâti (50%)

2<sup>ème</sup> (*ex aequo*) : Sécurité incendie / Intrusion/ PPMS (31%)

Sanitaires (29%)

Entretien courant (28%)

3<sup>ème</sup> : Locaux sous-dimensionnés ou non-fonctionnels (23%)

4<sup>ème</sup> (*ex aequo*) : Cour de récréation (18%)

Contrôle température extérieure et intérieure (18%)

Il est important de souligner qu'à de nombreuses reprises, il est fait état de démarches parfois anciennes pour tenter d'alerter les services municipaux pour effectuer ces travaux. C'est le cas de cette école maternelle du 13/14 qui évoquent les 7 années consécutives de demande de réfection totale des sanitaires !

Alors que cette enquête ne concerne que les besoins matériels, 4% des répondants n'ont pu s'empêcher d'évoquer le manque de personnel municipal tant la problématique est majeure dans les écoles publiques de Marseille. C'est l'autre sujet prioritaire à traiter pendant l'été : le nombre d'agents municipaux est en effet largement insuffisant et leurs missions sont à repenser.

**Cette synthèse sera consultable en ligne sur le site du CeM.**

**Les données seront également transmises à l'adjoint en charge des écoles à la mairie centrale et chaque mairie de secteur recevra l'extrait de notre enquête la concernant.**

De nombreuses écoles sont en situation d'urgence et les travaux recensés dans cette enquête sont réalisables dans des délais courts à condition de s'y atteler sans attendre. La plupart des informations collectées ici ont déjà été transmises aux services municipaux par les directeurs des écoles et sont d'ores et déjà à disposition des nouveaux élus.

Cette situation critique est le résultat de 25 ans d'abandon de l'école publique, nous attendons de la nouvelle municipalité qu'elle agisse et qu'elle le fasse en **concertation** directe avec les usagers de l'école publique (enseignants, parents et agents municipaux). Nous comptons sur elle pour rendre publics les résultats des différents audits déjà réalisés sur le bâti, les rapports de la commission centrale de sécurité (CCS), les dossiers AD'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) ainsi que les données concernant le taux d'encadrement effectif (personnel municipal) dans chaque école pour répondre à leur engagement de gérer la ville en toute **transparence**. Et nous serons vigilants à ce que le **budget** voté très prochainement au conseil municipal soit à la hauteur des enjeux de l'école publique à Marseille (fonctionnement x2, caisse des écoles, recrutement, fournitures, etc.).

à Marseille, le 08 juillet 2020  
le Collectif des écoles de Marseille